

# **Le désir d'enfant : du projet à la réalisation**

**Texte-synthèse du rapport de recherche**

**Par**

**Renée B.-Dandurand, Léon Bernier et Denise Lemieux**

**Montréal  
1NRS-Culture et Société  
1997**

---

## Introduction

Renée B.-Dandurand  
INRS-Culture et Société

Au début de la recherche *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*<sup>1</sup>, nous avons postulé que, depuis les années '60, le désir d'enfant était devenu un élément central dans la formulation et la réalisation des projets procréatifs de nos contemporains.

Ce postulat, nous l'avions basé sur une interprétation formulée à quelques reprises dans la littérature scientifique, mais qui vient de recevoir un traitement plus spécifique de la part du démographe Henri Léridon dans ses *Enfants du désir*<sup>2</sup> : l'avènement d'une contraception efficace au milieu des années '60 a fait du projet d'enfant et de sa réalisation une démarche plus délibérée, beaucoup moins soumise qu'auparavant aux aléas du « destin » ou du « hasard ». En mettant fin à la plupart des naissances non désirées et non programmées qui avaient cours dans l'après-guerre, cette nouvelle contraception, à la fois préventive (vg. pilule anovulente) et corrective (vg. I.V.G. ou pilule RHU), laissait une plus large place au choix d'avoir ou de ne pas avoir d'enfant et, partant, à l'expression du désir d'en avoir.

En cherchant à cerner le processus social d'émergence et de réalisation du projet d'enfant chez les Québécoises et les Québécois aujourd'hui en âge de procréer, notre analyse a permis de constater que *la centralité du désir d'enfant dans ce processus est bien réelle*; cependant, elle n'est *pas* apparue comme *reliée uniquement à l'avènement d'une contraception efficace*. À travers les récits biographiques recueillis, notre analyse montre en effet à quel point l'évolution de la vie familiale et personnelle a été marquée par un processus *d'individuation*, qui a touché de façon inédite les itinéraires des *enfants* et des *femmes*<sup>3</sup>.

---

<sup>1</sup> R.B.-Dandurand, L. Bernier, D. Lemieux et G. Dulac, rapport de recherche déposé au Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, INRS-Culture et Société, 1994, 377 p.

<sup>2</sup> Paris, Julliard, 1995.

<sup>3</sup> Selon F. Schultheis (1991, p. 37), le « bien culturel dit 'identité individuelle' (était) réservé jusqu'alors largement au sexe masculin » et, on pourrait préciser, aux hommes adultes. Voir « La famille, le marché et l'État Providence », dans F. Schultheis et F. de Singly (dir.), *Affaires de famille – Affaires d'État*, Nancy, IFRAS, Éd. de l'Est, 1991, p. 33-42.

Ce processus d'individuation, on en voit les traces dans la démocratisation des relations parentales, qui apparaît plus nettement dans les années '60 et s'accompagne de l'apparition de modèles plus permissifs d'éducation, centrés sur la reconnaissance de l'enfant comme individualité en devenir<sup>4</sup>. On perçoit aussi la trace de cette individuation dans le caractère plus complexe des trajectoires féminines qui apparaissent davantage balisées de multiples projets, scolaires, professionnels et personnels (voyages, pratiques artistiques, vie militante, etc.), projets qui, par leur nouvelle continuité dans la vie des femmes, rendent le projet familial dorénavant complémentaire et parfois alternatif chez elles. Enfin la désinstitutionnalisation des passages à la vie adulte, largement documentée par plusieurs analystes contemporains, est un autre indice de la montée de ce processus d'individuation : il s'exprime par la levée des rituels, règles et normes traditionnelles qui régissaient auparavant les transitions entre famille d'origine et famille de procréation, ce qui laisse également une plus large place aux projets personnels des jeunes.

On peut donc dire que cette individuation des parcours de vie, qui s'ajoute aux options offertes par une nouvelle contraception, accorde de diverses manières des possibilités inédites de choix aux individus et, partant, une place accrue au désir (ou au non désir) dans la formulation et l'actualisation du projet d'avoir un enfant et de l'avoir au moment jugé le plus propice. Les jeunes adultes qui, en 1990, sont en âge de procréer, diffèrent sur ce point des générations précédentes, celles qui ont eu leurs enfants avant le milieu des années '60. Mais cette « liberté de choix » qu'ont les jeunes adultes d'aujourd'hui, on peut dire qu'elle est largement entravée par leurs conditions matérielles de vie, qui sont nettement moins propices à la fondation d'une famille que pendant les années '50 ou '60. Plusieurs études ont suggéré un lien entre la baisse des naissances, qui s'est accentuée avec les crises des années '80, et la précarité de la situation socioprofessionnelle des jeunes. Et si les prestations et services collectifs aux familles (congés de maternité, services de garde, etc.) se sont accrus depuis 30 ans, devant l'instabilité conjugale et professionnelle qui guette les jeunes générations, ces services ne sont pas perçus comme vraiment adéquats. On peut enfin ajouter qu'ayant davantage de maîtrise sur

---

<sup>4</sup> La convention internationale des droits de l'enfant (ONU) a entériné cette tendance.

plusieurs aspects de leur vie, les jeunes adultes et parents d'aujourd'hui ont aussi plus d'exigences, notamment des critères plus élevés pour le choix du conjoint, pour le soin et l'éducation des enfants.

Si un tel contexte, économique, social et conjugal, ne facilite pas l'établissement familial et l'actualisation de projets procréatifs, les Québécois en âge de procréer ont tout de même encore des enfants. Pourquoi et comment? Henri Léridon<sup>5</sup> convient qu'il n'est pas simple de répondre à cette question :

Les vraies raisons qui poussent les femmes et les hommes à avoir des enfants sont très *difficiles* à mettre à jour, elles relèvent pour une part de pulsions ou d'instincts très profonds; mais pourtant, la rationalité finit par prendre le dessus parce que les contraintes de la vie ne peuvent être ignorées.

...Il y a de multiples manières d'aborder le problème (des explications). Presque toutes contiennent leur part de vérité... La difficulté, c'est de réunir toutes ces bribes de vérité et d'en faire une corde solide : nul n'y est encore parvenu.

Une grande partie des enjeux démographiques d'aujourd'hui tournent autour de cette interrogation. Si l'on connaissait parfaitement les déterminants profonds de la reproduction, on pourrait par exemple mettre en oeuvre des programmes de planification parfaitement adaptés et efficaces...

Tout au long de cette recherche nous avons pu constater que les facteurs associés à l'émergence, la transformation, la réalisation, le report ou l'exclusion d'un projet d'enfant sont extrêmement divers et agissent selon une dynamique multidirectionnelle à effets superposés. Nous allons tenter ici de les synthétiser.

---

<sup>5</sup> Op.cit. p. 201.

---

## I. Les hommes de la vingtaine : un projet indéterminé et des obstacles

Renée B.-Dandurand  
INRS-Culture et Société

Les vingt-trois (23) hommes de la vingtaine interrogés dans le cadre de notre enquête sont nés pendant les années '60. Ils appartiennent à la première génération d'enfants nés dans ce qu'on a appelé les « nouvelles familles » : en effet, la moitié d'entre eux ont vécu la séparation de leurs parents et, chez les plus jeunes, le ménage familial se composait de deux ou trois enfants et d'une mère « active » sur le marché du travail.

Les récits biographiques relatent des expériences qui, pendant l'adolescence et le jeune âge adulte, présentent d'autres particularités liées à cette cohorte. Les *trajectoires scolaire et professionnelle* de ces jeunes s'interpénètrent et se développent de façon non linéaire, avec de fréquents allers-retours entre ces deux sphères de la vie. L'accessibilité et la souplesse des structures d'enseignement introduites avec la réforme de l'éducation des années '60 ont autorisé ces entrées/sorties du système scolaire, que les générations de leurs parents n'avaient pas connues. Les *étudiants* de cette cohorte (parfois depuis l'âge de 12 ans) ont presque tous occupé un emploi parallèlement à leurs études, et ce, pendant 10 à 25 heures par semaine. Par ailleurs, aucun des jeunes *travailleurs* de cette cohorte ne disposait d'un poste stable au moment de l'enquête : les plus scolarisés, diplômés universitaires, avaient un engagement « à contrat », « à la pige » ou « sur appel »; quelques-uns avaient des emplois dans la soudure, la mécanique automobile ou les techniques informatiques; les autres occupaient des postes, temporaires et mal payés, dans les secteurs de la restauration, de l'hôtellerie, de l'alimentation ou de la vente.

Les *trajectoires résidentielle et amoureuse* qui émergeaient des récits recueillis auprès de ces jeunes montrent aussi à quel point les étapes du passage de l'adolescence à l'âge adulte ont perdu leur traditionnel enchaînement. La décohabitation familiale qui, pour cette cohorte, se place entre 17 et 22 ans est loin d'être toujours définitive : dans une majorité des cas, le chômage, le retour aux études ou

l'échec d'une relation amoureuse entraînent au moins un retour au domicile parental. Alors que dans l'après-guerre la décohabitation était en général définitive et s'accompagnait d'une insertion professionnelle et/ou d'un établissement conjugal suivi d'une naissance, toutes ces phases de la vie deviennent pour les jeunes d'aujourd'hui des composantes beaucoup plus autonomes et moins définitives de l'entrée dans l'âge adulte.

Dans ce contexte où le bouleversement des étapes s'accompagne d'un allongement des processus d'entrée des jeunes à l'âge adulte, qu'en est-il de la décision de mettre au monde un enfant, qui « semble désormais constituer le seuil le plus marquant de l'accès à l'âge adulte dans le domaine privé »<sup>6</sup>? Comment émerge, se transforme et se réalise le projet procréatif? Et quel rôle joue le désir dans ce processus?

#### A. L'ÉMERGENCE DU DESIR D'ENFANT ET SA TRANSFORMATION

Le désir d'enfant a été défini dans cette étude non comme une composante « naturelle » ou « immanente » mais, selon une perspective sociologique, comme une *composante socialement construite*, c'est-à-dire inculquée à travers la socialisation, surtout familiale, ainsi qu'à travers les multiples influences, expériences et circonstances qui marquent, aux étapes de l'enfance à l'âge adulte, le parcours de vie de chaque individu. Le désir d'enfant n'a donc pas été examiné sous ses facettes psychanalytique, psychologique ou philosophique mais dans sa dimension de processus social.

Le désir d'enfant a été souvent exploré à travers des sondages qui ont interrogé premièrement le nombre *idéal* d'enfants dans une famille et, deuxièmement, le nombre *attendu* dans sa propre famille. Nous avons posé ces questions en fin d'entrevue et la compilation révèle, chez les hommes de la vingtaine, un nombre *attendu* d'enfants qui est rarement de moins de deux enfants, et même, dans plus du tiers des cas, qui se chiffre à trois ou quatre enfants; enfin un seul répondant indique qu'il n'aura pas d'enfant. On pourrait en conclure que le désir d'enfant est élevé chez ces jeunes. Notre enquête montre que l'expression de ce désir est en fait extrêmement variable et présente toutes sortes de nuances.

---

<sup>6</sup> F. Battagliola, M. Jaspar et E. Brown, « Le passage à l'âge adulte », *Informations sociales*, 1993, n° 30, p. 98.

On peut d'abord examiner cette question sous la facette de *l'intensité* du désir.

- Un désir *fort et net* a été exprimé par deux des trois pères, par quatre conjoints et par quelques célibataires. En plus d'avoir déjà concrétisé leur désir en un projet ferme ou en un début de réalisation, tous ces informateurs ont un trait commun : le climat de leur famille d'origine est considéré comme positif ou plutôt positif : des relations familiales harmonieuses, des parents qui ont connu une union stable ou qui se sont séparés mais dans un climat acceptable pour les enfants.
- Un père et deux conjoints qui examinent le projet d'avoir un enfant manifestent un *désir net mais ambigu*. Dans ces cas, le climat de la famille d'origine n'est pas sans nuage mais chacun de ces répondants désire « compenser » pour ce qu'il perçoit comme des « manques » de son enfance, manques qui se situent surtout du côté du père : son absence, dès la petite enfance, sa difficulté à communiquer avec ses enfants, etc.; en plus, chacun de ces jeunes vit avec une conjointe qui exprime un fort désir d'enfant, désir auquel il ne peut répondre au moment de l'enquête. Il y a donc *discordance de calendrier* entre les conjoints car le désir de ces jeunes hommes n'est pas mûr, pas prêt à se concrétiser immédiatement en un projet.
- Parmi les conjoints sans projet procréatif et parmi la plupart des célibataires, nous avons observé deux grandes variantes du désir selon l'âge des répondants : *flou* chez les plus jeunes vivant encore chez les parents, peu scolarisés et souvent sans emploi, dont le climat familial d'enfance a été parfois positif, parfois négatif; ce n'est donc pas ce dernier facteur qui, à ce moment de leur vie, joue sur l'expression du désir d'enfant mais, on le verra plus loin, l'absence de conditions matérielles et conjugales minimales qui permettraient d'envisager un projet d'enfant; enfin le désir est *faible, très faible ou absent* chez des informateurs plus âgés qui, célibataires et en couple à l'enquête, décrivent un climat familial négatif pendant l'enfance, principalement lié à des ruptures conjugales accompagnées de fortes discordes entre les parents et entre parents et enfants. Mais, de plus, chez la plupart de ces jeunes de 25-29 ans, les conditions conjugales ne sont pas réunies pour envisager un projet d'enfant réalisable en un temps prévisible.

Le caractère *précoce ou tardif* de l'émergence du désir est une dimension qui mérite examen.

- La littérature sociologique a souvent associé la précocité de l'établissement conjugal avec une enfance vécue dans une famille de milieu modeste. Les informateurs d'origine populaire de ce corpus ne présentent pas tous ce profil. Les données dont nous disposons suggèrent que si ce

modèle d'établissement était encore assez répandu jusqu'à récemment, il est devenu beaucoup plus difficile à réaliser chez les plus jeunes de la cohorte : l'extrême précarité de leur situation professionnelle, qui semble les décourager de toute décohabitation parentale et de toute mise en couple stable, serait-elle en train de devenir un obstacle infranchissable à la fondation d'une famille? C'est une hypothèse à vérifier sur des échantillons plus larges.

- La précocité de l'établissement familial est liée à celle du désir d'enfant mais elle est loin d'être automatique. Les informateurs qui relatent une *expression précoce du désir d'enfant* appartiennent à des milieux sociaux divers mais font tous référence à une famille d'origine qui, nombreuse ou non, entretient de fréquentes et importantes relations de sociabilité avec les parentèles. L'influence d'un modèle de large convivialité familiale sur le désir d'enfant serait à vérifier.
- Par ailleurs, l'émergence *tardive* du désir d'enfant peut se manifester chez certains sujets en référence non pas à la famille d'origine mais à une relation amoureuse qui stimule ce désir et fait naître un projet procréatif; et en référence aussi à des pairs (copains, frères, cousins) qui viennent d'avoir un premier enfant.
- L'intensité du désir, quand il est présent, et son absence même ne sont pas des éléments immuables, donnés une fois pour toutes dès l'enfance. Cela évolue selon les expériences et les circonstances de la vie, qui s'avèrent parfois déterminantes et incitent à une transformation des projets procréatifs ainsi qu'à *un ajustement du désir* pour ce qui est des enfants prévus : ainsi en est-il des maladies périnatales des nourrissons ou des ruptures conjugales qui invitent clairement à réduire le nombre d'enfants prévus; à l'inverse, des conditions matérielles et environnementales propices ou une recomposition familiale peuvent inciter à désirer un enfant supplémentaire.

## **B. DU DESIR AU PROJET D'ENFANT**

La section précédente s'est attachée à exposer nos hypothèses quant aux principaux facteurs qui semblent déterminer le *désir* d'enfant chez les jeunes hommes de la vingtaine. Mais nous n'avons pu passer le *projet* d'enfant sous silence. Car désir et projet d'enfant sont, la plupart du temps, les deux faces d'une même médaille : ainsi peut-on définir le *désir* comme l'intention, plus ou moins explicite, d'avoir des enfants dans sa vie (d'en avoir un premier, un deuxième, etc.) et le *projet*, comme l'intention de concrétiser le désir à court, moyen ou long terme. Le projet introduit donc deux



dimensions nouvelles, celles de *l'intention concrète* et du *temps*, qui permettront de *prévoir la réalisation du désir d'enfant*.

La très grande majorité des hommes du corpus de la vingtaine en est encore à la formulation d'un projet d'enfant; seulement trois sujets sur vingt-trois sont pères et ont commencé à réaliser un projet d'enfant. Mais comme pour le désir, le projet n'a pas la même réalité pour tous. En général cependant, il apparaît relié à l'intensité du désir ou à son absence.

- Chez les jeunes en couple qui sont déjà pères, le projet procréatif concerne un deuxième ou troisième enfant : ces projets sont en continuité avec un *désir* d'enfant tout à fait *manifeste* dans un cas, plus *ambigu* dans les deux autres cas, une maladie d'enfant et une rupture conjugale ayant mis un frein au désir.
- Chez tous les autres qui n'ont jamais été pères, le projet procréatif se rapporte à un premier enfant. *Les projets fermes* réfèrent tous à *l'expression nette d'un désir* d'enfant parfois marqué d'ambiguïté. Quand le moment prévu de l'actualisation est à *court ou moyen terme*, c'est qu'un couple est formé et que les conjoints partagent le même projet ou cherchent à le faire; les ententes ne sont cependant pas complétées et les discussions portent sur *le temps* : un homme pas encore « prêt » à être père, des femmes qui seront mères une fois que les études seront terminées ou que l'établissement professionnel sera achevé. Deux célibataires seulement formulent des projets *fermes*, impulsés par un fort désir d'enfant et présentant une réalisation à *long terme* car aucune condition, ni conjugale, ni professionnelle, n'est encore remplie.
- Des projets sont *entrevus*, qui pourront être réalisés dans un *temps indéfini* chez les plus jeunes, célibataires ou quasi-couples<sup>7</sup>. Mais ici, on peut se demander si le projet d'enfant n'est pas une sorte de projet « idéal » plutôt qu'un projet « attendu » (pour reprendre les qualificatifs attribués précédemment au désir). Les récits révèlent que le *désir* d'enfant qui impulse ce type de projet est très *flou* et que le projet formulé semble relever davantage d'une image publicitaire que de la concrétisation d'un désir intime (vg. entrevoir sa femme et ses quatre enfants installés dans une grande maison de banlieue avec piscine, alors qu'on a 20 ans, qu'on vit chez ses parents, qu'on est chômeur, sans avenir professionnel et doté d'une secondaire III).

---

<sup>7</sup> Conjoints qui cohabitent sans engagement : l'expression est de J.C. Kaufmann, et Léon Bernier l'a reprise et élaborée dans son chapitre sur les femmes de la vingtaine. Voir J.C. Kaufmann, *La trame conjugale, analyse du couple par son linge*, Paris, Nathan, 1992.

- Deux conjoints et un célibataire ont *quasi écarté* ou carrément *exclu le projet* procréatif de leur vie lors de l'enquête. Ce qui correspond à l'expression d'un *désir* d'enfant qu'on peut qualifier de *très faible ou carrément absent*. Compte tenu de ce qui a été dit dans la section précédente, il est bien possible que les circonstances difficiles de leur enfance aient *retardé* (plutôt que carrément empêché) l'émergence d'un désir et partant, d'un projet d'enfant. Il est bien possible aussi qu'un désir d'enfant émerge plus tardivement chez eux. Des études plus poussées pourraient permettre de mieux vérifier ces hypothèses.

### C. DU PROJET D'ENFANT A SA REALISATION

Comme il a été noté à plusieurs reprises, dans cette cohorte, la réalisation du projet d'enfant n'est *effective* (mais incomplète) que dans trois cas; pour les vingt autres sujets, il s'agit d'une réalisation *virtuelle*. L'analyse portera donc à ce chapitre sur des données plus prospectives que pour les autres cohortes et sur ce qu'on perçoit comme des obstacles à la réalisation du projet d'enfant.

Nous avons posé au départ un cadre permettant de guider l'analyse. La recherche a permis de le modifier légèrement (voir les deux schémas en annexe) et de faire davantage ressortir les aspects plus déterminants de l'émergence du désir et de la réalisation du projet d'enfant. Dans le schéma II, différentes *conditions* apparaissent comme *des possibles* en vue de la réalisation du projet d'enfant; par contre, l'absence d'une ou plusieurs de ces conditions peut être vue en termes *d'obstacles*. Précisons que ces « conditions » sont celles qui s'appliquent à la cohorte *actuelle* des jeunes de la vingtaine et sans doute de la trentaine, mais sont certes en partie différentes de celles qui prévalaient dans les générations précédentes. Voyons comment ces conditions ou ces obstacles jouent sur la réalisation ou le report du projet d'enfant des hommes de la vingtaine.

- Pour la plupart des célibataires et pour les couples de cette cohorte, qui ont un projet indéterminé ou quasi-écarté, la présence *d'autres projets de vie* (vivre sa jeunesse, voyager, écrire, etc.) est évoquée de même que l'absence des *dispositions personnelles* requises pour s'engager dans un couple ou pour être père. Pour ces jeunes, c'est ainsi que sont définis les principaux *obstacles* à la réalisation d'un projet d'enfant. On passe la plupart du temps sous silence le fait que des conditions conjugales (présence d'un conjoint et d'un conjoint adéquat) et professionnelles (fin des études, emploi suffisamment rémunérateur) sont pourtant absentes bien que tout à fait requises : il y a ici une sorte de sous-estimation de deux conditions essentielles à l'actualisation

d'un projet procréatif. Sans doute est-on encore trop loin de la réalisation de ce projet pour considérer le caractère primordial de ces conditions. Ces deux obstacles ne sont pas vus comme définitifs mais comme *temporaires* : on se dit encore « trop jeune » on n'est « pas prêt », on a « autre chose à vivre » avant d'avoir des enfants. On reconnaît là les expressions du moratoire de la jeunesse.

- L'absence des *dispositions personnelles* requises est aussi évoquée comme un obstacle par un sujet qui est déjà père de deux enfants et par d'autres qui examinent la possibilité d'avoir un premier enfant. Ici, on se réclame moins du moratoire qu'on ne met en évidence les exigences nouvelles, formulées surtout par les femmes de leur âge et certains experts, qui sont reliées au rôle de conjoint et de père (vg. présence active du père auprès des enfants et « faire du 50/50 » dans le partage des tâches domestiques).
- Les conditions *socioprofessionnelles* qui, on l'a vu précédemment, présentent à divers degrés de minces garanties de stabilité, prennent un visage nouveau avec cette cohorte : à l'exception d'un seul informateur, tous ces jeunes hommes sont d'accord et même souhaitent que leur conjointe ait une activité professionnelle, même quand les enfants sont petits. On peut même dire que certains ne veulent plus être les seuls pourvoyeurs. Est-ce là un effet de la précarité du marché du travail, en particulier pour les jeunes? Ou est-ce un effet de l'accès presque généralisé des femmes au marché du travail? Une telle position des hommes de la vingtaine est en concordance avec celle des femmes de leur âge qui énoncent clairement leur volonté de ne plus être « seulement des mères ».
- Si la crise du travail a transformé certaines attitudes face aux rôles familiaux traditionnels, l'instabilité conjugale fait désormais partie du paysage familial. Pour envisager l'actualisation d'un projet d'enfant, il faut d'abord avoir formé un couple, avec une conjointe qui pourra être la mère de ses enfants; que ce couple en vienne à développer conjointement un projet d'enfant et que chacun en vienne à s'entendre sur un calendrier de réalisation ainsi que sur le nombre des enfants attendus et que, pour ce faire, ce couple s'entende sur le contrôle de sa fécondité. Les *conditions conjugales* à la réalisation d'un projet d'enfant sont nombreuses et parfois difficiles à rencontrer. La complexité des interactions tient d'abord au fait que chacun des conjoints a ses projets de vie, multiples et pas seulement familiaux (pour les femmes) ou professionnels (pour les hommes) comme c'était souvent le cas des générations précédentes. Elle tient aussi au fait que nous avons pu observer certaines différences importantes entre les hommes et les femmes de

la vingtaine : ces dernières exposent fréquemment les qualités et la disponibilité qu'elles attendent des pères de leurs enfants alors que ce n'est pas le cas des hommes qui semblent postuler que les femmes sont « naturellement » de bonnes mères; par ailleurs, très peu d'hommes de cette cohorte anticipent une séparation conjugale alors que la plupart des femmes envisagent cette éventualité.

- Précisons enfin que la *levée de la contraception* ne se fait pas toujours, chez les hommes de la vingtaine, après que les conditions soient réunies pour mener à terme un projet d'enfant : certains prennent des « risques », même dans l'indécision, autant comme une sorte de réponse irrationnelle à leur propre désir d'enfant que pour accéder au désir et au projet d'enfant de leur conjointe; de plus, il y a des échecs *de* contraception qui ne sont pas toujours corrigés et qui parfois entraînent des conséquences négatives : deux ruptures conjugales y sont reliées.

#### **D. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE : QUELLE PLACE POUR LE DESIR D'ENFANT DANS LA VIE DES JEUNES HOMMES DE LA VINGTAINE?**

L'analyse de la cohorte des hommes de la vingtaine montre qu'à divers degrés le désir (qu'il soit fort, net ou flou) d'avoir un jour un enfant est présent chez presque tous les enquêtés et s'accompagne d'un projet, plus ou moins ferme, de réalisation à court ou long terme ou même en un temps encore indéfini. Les obstacles à la réalisation d'un tel projet sont pour plusieurs importants et laissent penser que « heureusement qu'il y a le désir » car les conditions objectives d'établissement familial apparaissent assez inaccessibles pour plusieurs. On peut penser qu'avec ces « conditions » matérielles difficiles et à cause du report des naissances qui l'accompagne, des naissances n'auront pas lieu, qui auraient pourtant été désirées.

Certains déterminants du désir d'enfant et du calendrier de réalisation du projet d'enfant apparaissent plus marquants et mériteraient sans contredit des études plus poussées :

- l'influence du « climat » de la famille d'origine dans l'émergence du désir d'enfant : l'influence d'un modèle convivial de famille élargie dans l'expression précoce de ce désir;
- la place des « autres projets » dans le report et non dans le renoncement à nourrir un projet d'enfant;

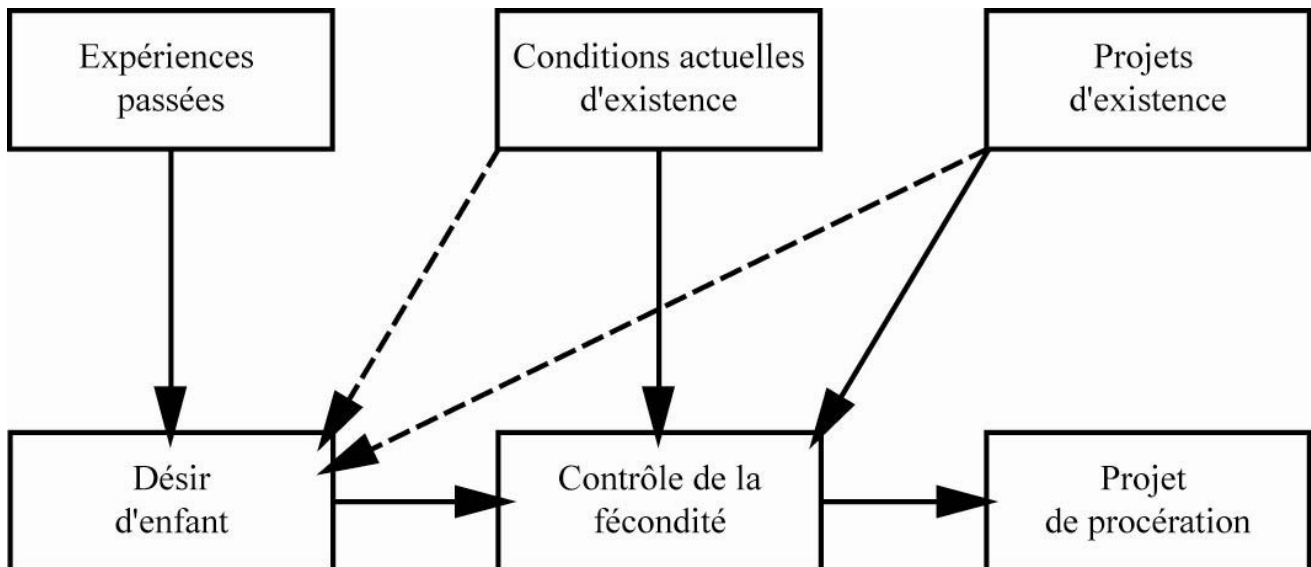
- l'importance nouvelle de la difficile « concordance » des conjoints dans la réalisation du projet d'enfant, d'ailleurs largement liée, depuis quelques décennies, à la multiplicité des projets de vie des femmes comme de ceux des hommes;
- la nécessité du double salaire pour les jeunes familles, qui semble s'imposer de plus en plus;
- la grande précarité des conditions d'emploi des jeunes hommes de milieu populaire qui sont peu scolarisés (sans diplôme secondaire) freinerait leur établissement familial; on ne sait pas encore s'il s'agit d'un report ou d'un renoncement.

## ANNEXES

### SCHÉMA N° I :

#### Le désir d'enfant : du projet à la réalisation

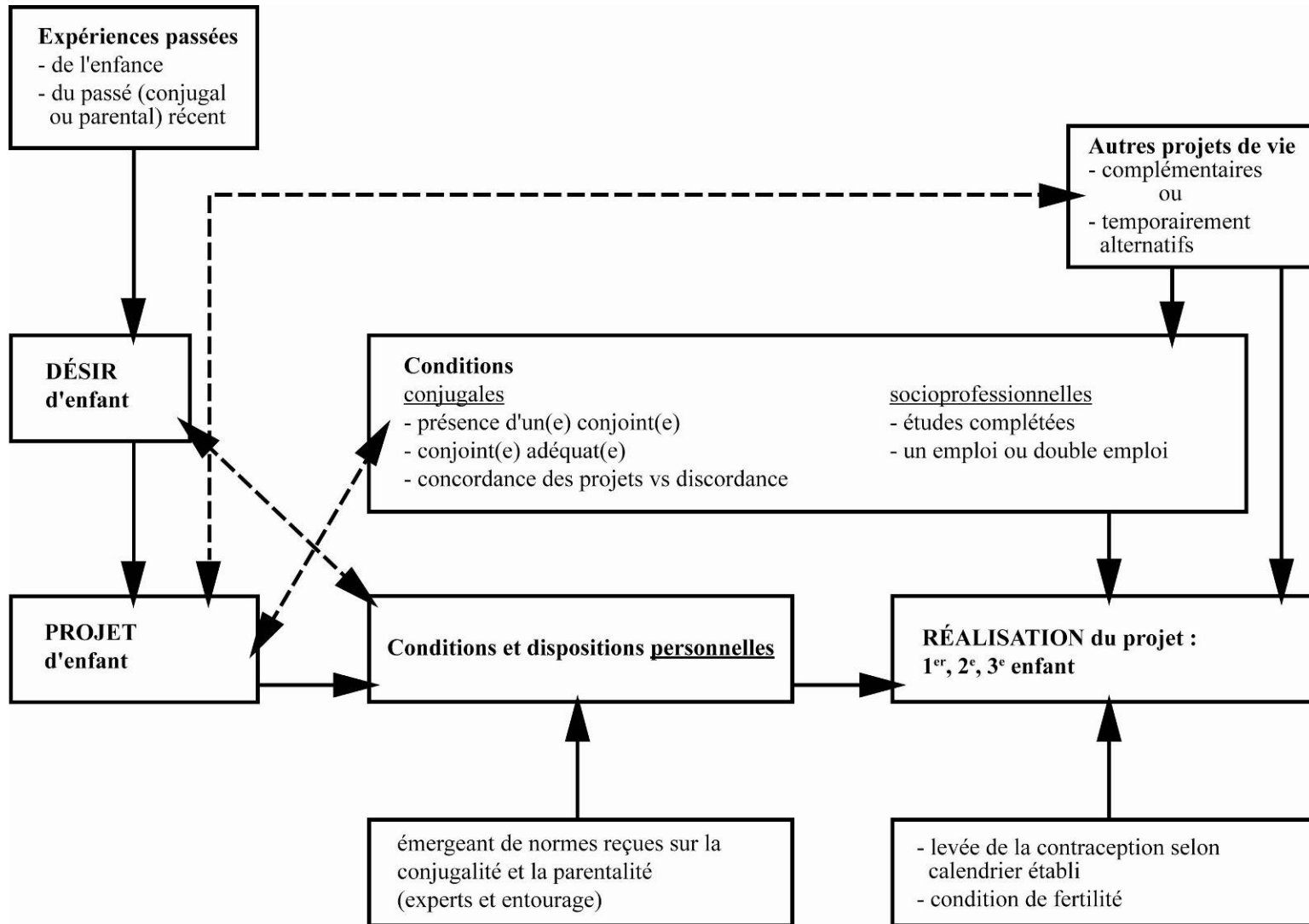
#### CADRE D'ANALYSE



Extrait de Dandurand, Bernier, Lemieux et Dulac, *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*, rapport déposé au CQRS, Montréal, INRS-Culture et Société, 1994, p. 31.

**SCHÉMA N° II :**

**Le désir d'enfant : du projet à la réalisation  
NOUVEAU CADRE D'ANALYSE**



---

## **II. Les femmes de la vingtaine : désir raisonné et projet conditionnel de maternité**

**Léon Bernier  
INRS-Culture et Société**

Les femmes de la vingtaine font partie d'une cohorte qui a intériorisé et considère « normaux » les changements à la condition féminine pour lesquels les générations de femmes qui les ont précédées ont eu à militer. De toutes les jeunes femmes rencontrées dans le cadre de l'enquête, aucune n'envisageait une vie totalement centrée sur la sphère domestique et uniquement axée sur la conjugalité et la maternité. Sans que cela se traduise en un projet toujours bien arrêté, toutes se considéraient inscrites dans un parcours de vie personnel incluant une carrière ou à tout le moins une participation à long terme et plus que subsidiaire au marché du travail, une vie de couple recherchée pour elle-même indépendamment des projets d'enfants et, éventuellement, la mise au monde d'au moins un enfant. Pour aller dans le sens d'une observation faite dans l'introduction, toutes ces jeunes femmes se concevaient comme des personnalités en mouvement, conscientes de leur individualité, et jalouses d'en maintenir et d'en poursuivre l'expression au sein des rôles et responsabilités associés à la vie adulte.

L'individuation comporte cependant son lot d'exigences et d'écueils, dont la rencontre n'est pas sans incidences objectives et subjectives sur les parcours, les styles et les calendriers de vie des jeunes femmes. Même si plusieurs femmes dans la vingtaine continuent d'accorder une importance prépondérante à la vie privée et envisagent la vie de couple et le projet d'enfant comme des priorités pour l'avenir<sup>8</sup>, ces aspirations ont largement perdu leur ancienne signification statutaire pour rejoindre les autres dimensions d'un plan de vie dont l'actualisation devient sujette à divers aléas, aux premiers rangs desquels apparaissent les incertitudes du parcours de formation et d'insertion professionnelle et les vicissitudes du processus de constitution et d'ajustement permanent du couple.

---

<sup>8</sup> Voir à ce propos les résultats d'un récent sondage auprès d'un échantillon de femmes québécoises publiés dans le numéro de la *Gazette des femmes* de septembre-octobre 1996, vol. 18, n° 3, où il ressort que la vie privée reste au premier rang des valeurs et aspirations des femmes de toutes les catégories d'âge.



D'attribut associé au statut de femme adulte et conféré sur le mode de l'assignation (ascription), la maternité est largement devenue un choix dont l'actualisation prend le sens d'un accomplissement personnel (*achievement*). Autrement dit, dans nos sociétés, peu de femmes deviennent encore mères par soumission tacite à un destin lié à leur appartenance de sexe. Par le contrôle de la fécondité que leur procure le recours à une contraception efficace, certaines choisissent, pour diverses raisons, de ne pas avoir d'enfant. La plupart des autres se servent de cette maîtrise pour décider à la fois du nombre d'enfants qu'elles veulent mettre au monde et du moment qu'elles jugent le plus propice pour le faire et ce, en tenant compte à la fois des contraintes de « l'horloge biologique » et de ce que chacune, individuellement et en interaction avec son conjoint, considère être les conditions minimales à rencontrer pour s'autoriser à réaliser son projet d'enfant<sup>9</sup>.

En ce qui concerne les femmes de 20 à 29 ans, on ne peut évidemment rien conclure ni de ce que sera leur fécondité finale ni même de leurs intentions en matière de fécondité. Plusieurs de celles qui approchaient la trentaine se sont rappelées qu'avant 25 ans elles ne se sentaient aucunement concernées par la maternité et se disaient, au moment de l'entrevue, encore étonnées que le désir d'enfant les ait finalement rejointes. Parmi celles qui avaient déjà des enfants, quelques unes estimaient leur famille complétée, ce qui, dans un contexte de forte mouvance matrimoniale, ne saurait exclure d'éventuels rebondissements du désir d'enfant dans le cadre d'une autre union. Les conclusions qu'on peut dégager de l'analyse des témoignages des femmes dans la vingtaine portent sur la place et le sens du projet procréatif dans la vie des femmes aujourd'hui. On s'arrêtera aux trois moments principaux du processus procréatif dans une « société d'individus » (Élias, 1991), soit l'expression du désir d'enfant, la traduction du désir en projet, puis le passage du projet à la réalisation.

#### **A. LE DESIR D'ENFANT : UN DESIR RAISONNE**

Dans un contexte social qui favorise de plus en plus l'intériorisation et l'actualisation d'aspirations personnelles et professionnelles chez les femmes autant que chez les hommes, le désir d'enfant n'est pas

---

<sup>9</sup> Comme le souligne à ce propos Lipovetsky, « il n'y a nulle tendance lourde et irrépressible à une fécondité à la baisse : la dynamique néo-individualiste ne signifie pas refus de l'enfant, mais l'enfant quand on veut, le nombre qu'on veut ». Gilles Lipovetsky, *Le crépuscule du devoir*, Paris, Gallimard, 1992, p. 168.

pour autant éradiqué, mais a tendance à devenir un désir raisonné, qu'on choisit délibérément de garder en réserve en attendant le moment opportun.

Précisons d'emblée que la question du désir d'enfant, chez les nouvelles générations de femmes, tend à se poser très tôt de façon concrète et sous l'angle du contrôle de la fertilité, puisqu'une majorité d'entre elles amorcent maintenant leur vie sexuelle active autour de 16 à 17 ans<sup>10</sup>, soit bien avant d'être objectivement et subjectivement prêtes à assumer une éventuelle maternité. Si plusieurs adolescents et adolescentes ayant des rapports sexuels continuent, semble-t-il, de rester sourds aux appels des campagnes les incitant à se protéger des MTS par un usage systématique du condom, certaines également ne paraissent pas réellement se soucier des risques qu'elles courent de tomber enceintes en l'absence de contraception et peuvent se retrouver devant l'alternative d'avorter ou d'assumer les conséquences d'une naissance non planifiée. Si l'on excepte les cas de naissances projetées mais survenant plus tôt que prévues (comme si on laissait le hasard décider du calendrier), les grossesses non planifiées sont loin de correspondre aux parcours les plus fréquents d'entrée dans la vie adulte et semblent survenir à l'intérieur de trajectoires atypiques tant par l'histoire familiale d'origine qu'aux plans de l'intégration scolaire et sociale. Les parcours les plus fréquents et qui contribuent à définir la nouvelle norme de l'entrée en maternité se définissent au contraire par une réelle planification des naissances et plus particulièrement de la première naissance, qui marque plus spécifiquement le début de la vie familiale.

Chez la plupart des femmes de la vingtaine rencontrées en entrevue, le désir d'enfant survient dans ce climat de contrôle, qui tend à le maintenir en veilleuse jusqu'à ce que soient rassemblées les conditions estimées nécessaires à son actualisation. Décrivant le désir d'enfant comme une sorte de pulsion irrationnelle qui peut surgir et s'imposer de manière inattendue, plusieurs en présentent une ligne d'évolution qui progresse par vagues, comme si un premier sommet était atteint autour de la vingtaine, suivi d'une chute, puis d'une remontée au cours de la seconde moitié de la vingtaine. Lorsqu'elles l'examinent avec le recul et à la lumière du parcours de vie qu'elles ont connu par la suite, les jeunes femmes jugent souvent peu réaliste le désir d'enfant qu'elles éprouvaient à 20 ans, l'associant à une vision un peu fleur bleue du bonheur domestique encore présente apparemment chez

---

<sup>10</sup> Santé Québec, *Enquête québécoise sur les facteurs de risques associés au sida et aux autres MTS : la population des 15-19 ans*, Québec, Ministère de la Santé et des Services sociaux, 1992; Richard Cloutier *et al.*, *Ados, familles et milieu de vie*, Québec, Centre de recherche sur les services communautaires, Université Laval, Association des centres jeunesse du Québec, Bureau québécois de l'Année internationale de la famille, 1994.

bon nombre de jeunes filles au sortir de l'adolescence. Si, compte tenu des conditions actuelles d'entrée dans la vie adulte, la majorité franchissent cette première vague du désir d'enfant sans même penser qu'elles pourraient y consentir, ce n'est pas le cas de toutes. Celles qui disent avoir été tentées par une maternité vers l'âge de 20 ans, tout comme celles qui ont effectivement eu un enfant à cet âge, sont pour la plupart des femmes qui ont abandonné leurs études très tôt pour occuper des emplois non qualifiés. Leur entrée précoce dans la maternité correspondrait non pas tant à une intensité particulière de leur désir d'enfant qu'à une relative inconsistance de leurs autres aspirations. Il est assez significatif à cet égard que, sur cinq répondantes ayant eu leur premier enfant très tôt dans la vingtaine, une considérait sa famille terminée et deux autres n'étaient pas du tout sûres d'en vouloir un deuxième, ce qui semble indiquer que, dans le contexte actuel d'entrée dans la vie adulte, le fait, pour les femmes, d'amorcer tôt leur carrière parentale, n'est pas nécessairement un gage de poursuite ultérieure du projet procréatif, ni de l'importance relative qu'elles vont accorder, à terme, à la vie familiale.

Pour la plupart des femmes, aujourd'hui, non seulement le désir d'enfant doit-il être assez fort pour briser le réflexe contraceptif installé avec les débuts de la vie amoureuse, mais il semble attendre pour s'exprimer de façon un peu tangible et agissante que soit acquise une certaine assurance de pouvoir concilier vie familiale, vie personnelle et vie publique. Le moment où cette assurance est acquise peut néanmoins varier en fonction de trois ordres de facteurs, soit les traces socio-affectives découlant du passé personnel et familial, le type de trajectoire scolaire et professionnelle choisie ainsi que l'existence ou non d'un projet de mariage.

Suivant qu'on en garde un souvenir positif ou négatif, le *climat familial* vécu durant l'enfance et l'adolescence apparaît directement lié au désir d'enfant chez les femmes comme chez les hommes. Celles qui se montraient les plus incertaines face à l'éventualité de mettre un jour au monde un enfant avaient connu une enfance marquée par la discorde parentale et, de façon plus générale, par la mauvaise qualité des relations à l'intérieur de la famille. Si la stabilité de la famille d'origine paraît globalement favorable à l'émergence du désir d'enfant, c'est surtout la qualité et l'intensité de *la relation mère-fille* qui semble être, chez les femmes, le facteur socio-affectif le plus déterminant de l'expression et de l'assomption rapide du désir d'enfant.

Dans la mesure même où l'expression du désir d'enfant tend à s'inscrire désormais dans un cadre d'autogestion rationnelle des calendriers d'entrée dans la vie adulte, le *choix d'orientation professionnelle* et la *durée correspondante de la formation scolaire requise pour s'y quaker* peut devenir un facteur d'accélération ou de retard du moment où l'on est prête à laisser libre cours au désir d'enfant. Il importe à cet égard de distinguer deux trajectoires susceptibles d'amener les femmes qui les suivent à accéder relativement tôt à la maternité, celle décrite précédemment, qui s'inscrit dans le prolongement d'un processus de marginalisation scolaire et professionnelle et celle correspondant à des parcours de formation complets mais qui n'exigent pas d'aller plus loin qu'un diplôme collégial professionnel ou un baccalauréat. Nonobstant d'autres facteurs, dont les difficultés d'insertion en emploi, qui peuvent amener les détentrices d'un diplôme terminal à retarder leur carrière procréative, la fin d'un cycle d'étude terminal, chez les femmes, semble constituer au plan subjectif un moment charnière du rapport au désir d'enfant.

*Si le mariage* a aujourd'hui tendance à survenir souvent avec et même après la venue du premier enfant, il existe néanmoins encore des jeunes femmes chez qui existe d'emblée une intention de se marier. Même si cette aspiration au mariage n'implique plus comme avant l'intériorisation d'un partage sexuel des rôles assignant davantage les femmes aux fonctions domestiques, elle semble néanmoins s'accompagner d'une forte valorisation du familial particulièrement propice à l'expression du désir d'enfant. Alors que, chez de nombreux couples aujourd'hui, c'est la venue de l'enfant qui fonde le familial, on pourrait dire qu'ici le désir du familial précède et entraîne le désir d'enfant.

Le désir d'enfant ne s'exprime cependant pas nécessairement dans les mêmes termes suivant qu'il concerne un premier, un deuxième ou un troisième enfant. Plusieurs jeunes femmes rencontrées en entrevues disent qu'un seul enfant pourrait ou aurait pu combler leur « désir » (au sens strict du terme), mais qu'elles ont choisi ou projettent d'avoir au moins deux enfants dans la perspective de donner une fratrie au premier. Le premier enfant serait donc un enfant pour soi, tandis que le désir des suivants serait davantage motivé par le projet familial. S'ajoute à cela, dans plusieurs cas, le désir (personnel ou du conjoint) d'avoir un enfant de tel ou tel sexe ou d'en avoir des deux sexes, ce qui peut éventuellement intervenir dans la décision d'avoir un deuxième ou éventuellement un troisième enfant. Sous le terme « désir d'enfant » peuvent donc se cacher plusieurs ordres de motivations dont il peut être assez difficile de démêler les différents déterminants.

## **B. UN PROJET CONDITIONNEL**

Chez les jeunes femmes, deux grands ordres de considérations interviennent pour faire du projet d'enfant un projet conditionnel, soit le fait qu'elles ne veulent pas être juste des mères et le fait qu'elles veulent être de bonnes mères. Ces deux caractéristiques du rapport normatif à la maternité, auxquelles semblent largement adhérer les femmes des nouvelles générations, font en sorte de rendre tout projet de maternité hypothétique, quelle que soit la force du désir qui le porte.

Les témoignages recueillis dans le cadre de notre étude montrent une tendance des femmes des nouvelles générations à attendre d'être prêtes aux plans professionnel, conjugal et personnel avant de penser sérieusement à mettre au monde un enfant. L'âge où l'on s'attend d'avoir un premier enfant n'est pas fixé en fonction d'un idéal (certaines précisant qu'idéalement elles préféreraient ou auraient préféré devenir mères plus jeunes), mais d'une estimation réaliste faite en tenant explicitement ou implicitement compte des autres calendriers d'entrée à l'âge adulte.

Concernant l'échéance probable de leur première maternité, la majorité de celles qui ne se considéraient pas encore en couple, en particulier celles approchant la fin de la vingtaine, ont répondu « *pas avant trente ans* ». Parmi les plus jeunes, certaines étaient prêtes à envisager une échéance plus rapprochée, mais jamais avant 25 ans. Cette tendance à reporter l'échéance de la carrière procréative dans la seconde moitié de la vingtaine et même le début de la trentaine est d'abord étroitement associée à l'intériorisation, par les femmes, des normes sociales d'autoréalisation et d'autosuffisance matérielle, avec les implications qui en découlent en termes de stratégie de scolarisation et d'insertion en emploi. S'il en reste qui rêvent du prince charmant, peu continuent d'attendre qu'un homme leur apporte statut et sécurité. Ce qu'elles demandent d'un compagnon, éventuel conjoint et éventuel père de leur(s) enfant(s), est un complexe de qualités qui se rapproche de celui qu'elles tendent elles-mêmes à acquérir, soit un minimum de capacité à s'insérer dans la structure actuelle du salariat, des dispositions spécifiques pour la vie à deux et la création d'un espace de vie commune respectueux de l'identité et de l'intégrité de l'autre et, éventuellement, une disponibilité pour la formulation et l'actualisation de projets conjoints, notamment de projets d'enfants. Ce qu'elles souhaitent plus particulièrement trouver chez l'éventuel père de leurs enfants est loin de se résumer au modèle du bon pourvoyeur. Elles s'attendent qu'il soit prêt à assumer toute sa part de responsabilité parentale, avec ce que cela implique de présence physique et affective

quotidienne, régulière et continue. Cette vision de la paternité s'harmonise avec une conception de la maternité qui comprend, de son côté, la poursuite d'une carrière et une pleine contribution de la femme au budget familial, avec arrêts prévus aux périodes précédant et suivant immédiatement les naissances. Tout en estimant que la rencontre de ces diverses conditions préalables à l'actualisation d'un projet d'enfant peut facilement conduire jusqu'aux abords de la trentaine, la plupart des jeunes femmes qui étaient encore célibataires au moment de l'enquête semblaient cependant relativement confiantes de pouvoir les réunir puisqu'elles envisageaient presque toutes avoir au moins un enfant. Quant au nombre d'enfants qu'elles pensaient avoir, les résultats indiquent que, de façon réaliste, elles s'attendaient rarement d'aller plus loin que deux enfants. La comparaison entre le nombre idéal et le nombre réaliste d'enfants souhaités fait voir, par ailleurs, une tendance à ajuster d'emblée sa vision de la famille idéale à ce qu'on estime être un projet familial réalisable. Malgré cela, six sur dix projetaient avoir moins d'enfants qu'elles ne l'auraient idéalement souhaité.

Chez celles qui, au moment de l'enquête, vivaient déjà en couple mais n'avaient pas (encore) d'enfant, deux étaient fiancées et prévoyaient se marier religieusement l'une dans la semaine, l'autre dans les six mois suivant l'entrevue. Âgées respectivement de 20 et 22 ans, les deux fiancées étaient nettement plus jeunes que les autres, qui approchaient la trentaine. Même si elles ne se considéraient pas encore prêtes pour la maternité et souhaitaient pouvoir encore s'accorder quelques années de vie amoureuse sans enfant, elles étaient, malgré leur plus jeune âge, déjà plus engagées que les autres dans un projet d'avenir centré sur le familial. Les quatre autres, vivant en union de fait, n'avaient pas de projet de mariage (certaines s'y opposant explicitement) et restaient plutôt indécises par rapport au projet d'enfant. Au moment de l'entrevue, aucune de ces six jeunes femmes n'excluait le projet d'enfant, mais aucune non plus, y compris les fiancées, estimaient réunies toutes les conditions pour y donner suite. Les fiancées se distinguaient cependant par le fait qu'elles projetaient avoir plus d'enfant que les autres (3 ou 4 par rapport à 1 ou 2) et qu'elles pensaient pouvoir entamer leur carrière procréative avant le milieu ou le deuxième tiers de la vingtaine, alors qu'aucune des autres ne croyait pouvoir être prête à le faire avant le début de la trentaine. Parmi les jeunes femmes vivant en union de fait, une sur quatre seulement était convaincue de pouvoir réaliser la totalité de son projet procréatif, fixé réalistement à deux enfants. Plus ferme que chez les autres et porté par un idéal de grande famille, le projet d'enfants des fiancées restait, lui aussi, conditionnel à partir du troisième et même du deuxième enfant.

Différents facteurs concourent à cette tendance dominante à la prudence dans la formulation des projets d'enfants. Les arguments économiques sont bien sûrs invoqués, surtout à partir du troisième enfant. Avoir des enfants coûte cher. Mais la venue d'un troisième ne fait pas qu'accroître le montant des dépenses directes et indirectes qu'engendre toute nouvelle naissance. Cela ajoute aux difficultés qu'il peut y avoir à maintenir une présence à temps plein des deux conjoints sur le marché du travail, ce qui rend aussi plus fragile l'idéal que partagent aujourd'hui les femmes et les hommes de pouvoir sauvegarder un triple espace personnel, conjugal et familial. Au delà des raisons économiques intervient ce souci de ne pas dépasser un seuil où les responsabilités parentales viendraient mettre en cause d'autres priorités du couple et de chacun de ses membres et, par là même, l'aménagement complexe et délicat sur lequel repose aujourd'hui la fondation et le maintien durable du groupe familial.

Les témoignages des jeunes femmes de la vingtaine qui avaient déjà donné naissance à au moins un enfant au moment de l'enquête tendent par ailleurs à montrer que l'expérience de la maternité peut, suivant les cas, être incitatrice ou dissuasive par rapport à la poursuite du projet procréatif initial. Un corollaire du caractère conditionnel du projet d'enfant est qu'il peut conserver, jusqu'assez tard, la possibilité de se voir modifié dans un sens comme dans l'autre (plus d'enfants que prévu ou moins d'enfants que prévu) mais ce, à l'intérieur de limites malgré tout assez restreintes (rarement plus de trois enfants). L'analyse de ce sous-échantillon de mères tend par contre à montrer que les variations quant à l'ampleur, au calendrier et à la capacité de réalisation du projet procréatif ne se distribuent pas tout à fait au hasard et font apparaître un certain nombre de profils et de parcours qu'on peut essayer de caractériser.

### ***C. DU PROJET A SA REALISATION***

Lorsque existe un projet de mariage au début de la vingtaine, il y a de bonnes chances que le projet procréatif soit entamé avant le milieu ou le deuxième tiers de la vingtaine. Dans les autres cas, qu'elles vivent ou non en couple, les jeunes femmes ne pensent généralement pas être prêtes (elles personnellement ou leur couple) à mettre au monde un premier enfant avant le début de la trentaine. Il semble, par ailleurs, que la rencontre d'une forte relation de filiation mère-fille et d'une structure d'alliance homogame, où l'homme et la femme sont inscrits dans un parcours d'insertion sociale similaire (v.g. les deux poursuivant une

longue scolarisation ou les deux une faible scolarisation), soit au fondement d'unions matrimoniales donnant large place au projet d'enfant et à son actualisation.

Tant que les aspirations autres que familiales n'ont pas trouvé un minimum d'actualisation, elles semblent jouer, chez les femmes des nouvelles générations, comme freins au désir d'enfant et comme facteur central du report du projet d'enfant. Mais une fois qu'elles rencontrent leurs conditions de réalisation, ces autres aspirations cessent d'être un obstacle pour devenir plutôt un facteur favorable à l'actualisation du projet de maternité. Le double revenu, qui découle de la participation des femmes au marché du travail, permet notamment de faire plus facilement face aux aléas et difficultés d'insertion socioprofessionnelle des jeunes couples aujourd'hui. Les possibilités de réalisation personnelle par les études et le projet de carrière, pour autant qu'elles n'en viennent pas à prendre trop de place, permettent l'atteinte d'un équilibre psychologique et personnel favorable à l'accomplissement des rôles parentaux. Le partage équitable des activités extrafamiliales et des tâches domestiques à l'intérieur du couple favorise un équilibre relatif des rôles maternels et paternels qui tend à accroître les chances de durée et d'harmonie du couple et, par voie d'extension, à créer et faire durer un cadre familial favorable à la mise au monde et à la prise en charge prolongée d'un ou plusieurs enfants.

C'est à l'intérieur d'un couple que naissent encore aujourd'hui la grande majorité des enfants. Qu'il soit marié ou non, un couple a d'autant plus de chances de donner naissance à un ou plusieurs enfants et de survivre à cet(ces) événement(s) qu'il remplit les conditions suivantes : ce couple dispose des conditions matérielles pour sa survie; il met en pratique des valeurs d'égalité et de respect mutuel entre conjoints; il assure un partage équilibré des responsabilités parentales; il permet à chacun de garder une relative autonomie personnelle.

On peut enfin ajouter que, tout en privilégiant la maternité à l'intérieur du cadre conjugal, les jeunes femmes d'aujourd'hui ont tendance à attendre d'être en mesure d'éventuellement pouvoir assumer seules la prise en charge d'un enfant avant de le mettre au monde. Dans un contexte d'incertitude de la vie de couple, la maternité solitaire est devenue un risque dont la plupart des femmes sont conscientes. Si elles continuent d'avoir au moins un enfant, c'est qu'elles choisissent secrètement, et le plus souvent non sans calcul et précautions, de courir ce risque.



#### **D. ÉLÉMENTS DE COMPARAISON : HOMMES ET FEMMES DE LA VINGTAINE**

L'analyse du sous-corpus des hommes de la vingtaine a mis tout particulièrement en évidence le jeu des facteurs de contraintes et de blocage qui affectent l'entrée à l'âge adulte des jeunes des nouvelles générations. Qu'ils aient hâte ou non de devenir pères, les hommes seraient en quelque sorte contraints par la conjoncture autant que par les nouvelles conditions d'accès à l'emploi de retarder leurs projets procréatifs. L'analyse du sous-corpus des femmes de la même cohorte a également fait ressortir une tendance au report des projets procréatifs, en mettant l'accent cependant non plus tant sur les contraintes d'insertion sociale auxquelles les femmes ont aussi à faire face, que sur les possibilités qui s'offrent maintenant à elles d'entretenir et de poursuivre d'autres aspirations et projets que ceux liés à la famille et à la maternité.

On a vu que la plupart des femmes et des hommes dans la vingtaine expriment, avec des degrés variables d'intensité, le *désir* d'avoir au moins un enfant dans leur vie. Ce qui fait varier cette intensité semble d'abord lié aux expériences familiales d'enfance et d'adolescence, à la convivialité régnant dans la famille, au degré de concorde ou de discorde entre les parents et, plus particulièrement dans le cas des femmes, au degré de connivence qu'elles ont pu établir avec leur mère. Ceux et celles chez qui ce désir est sinon absent du moins peu ardent associent souvent la difficulté à se voir comme parents à des souvenirs négatifs de leur histoire de vie familiale et tout particulièrement du climat de relations au sein du couple parental. Leur propre passé conjugal et parental peut aussi contribuer au maintien ou à la perte du désir d'enfant chez les individus, hommes et femmes. D'un individu à l'autre et en particulier chez les femmes, l'âge peut également jouer en tant que facteur limitatif du désir d'enfant. Même s'il y a tendance à considérer aujourd'hui la trentaine comme le début normal de la carrière procréative, on a vu que certain(e)s considèrent préférable d'avoir les enfants tôt, ce qui est de nature à réduire considérablement la tranche de temps où la présence d'un fort désir d'enfant est susceptible de rencontrer les conditions matérielles, conjugales et personnelles de son actualisation.

Si notre recherche tend à montrer que le désir d'enfant n'est pas l'affaire exclusive des femmes mais qu'il est également présent chez la majorité des hommes, les témoignages respectifs des premières et des seconds laissent néanmoins transparaître deux tonalités distinctes du désir d'enfant. Chez les hommes, ce désir est généralement plus tardif et a aussi tendance à rester plus en retrait. Il demande d'être davantage stimulé par des conditions concrètes, des appels de la conjointe ou par la présence

même de l'enfant. Chez les hommes, le désir d'enfant vient souvent après la paternité. Chez les femmes, le désir d'enfant est davantage décrit comme une pulsion interne, qui a un caractère de tout ou rien, qui demande d'être contenue plutôt que stimulée. Le désir d'enfant, chez elles, est moins lié à la situation matrimoniale et peut souvent précéder la vie de couple. Cela fait aussi en sorte qu'à l'intérieur d'un couple, c'est plus souvent la femme qui aborde en premier la question du projet d'enfant.

---

### **III. Les femmes de la trentaine : présentation des résultats avec comparaison de l'étude<sup>11</sup> du sous-groupe masculin**

**Denise Lemieux  
INRS Culture et société**

Les témoignages des femmes et des hommes dans la trentaine sur le désir d'enfant sont influencés par leur situation au moment où nous les avons rencontré(e)s. Pour plusieurs, tous les projets d'enfants sont déjà réalisés et la composante rétrospective des récits l'emporte sur la dimension prospective. En effet, 20 femmes sur 29 et 22 hommes sur 29 ont déjà eu des enfants; leurs récits évoquent leurs désirs et projets à diverses étapes de l'existence, les contextes des décisions successives quand il y a plus d'un enfant et les adaptations subséquentes à chaque événement. D'autres récits moins nombreux évoquent les perceptions et attitudes des femmes (9) et des hommes (7) qui à cet âge n'ont pas d'enfant; proches sur certains points des célibataires et des cohabitantes de la vingtaine, les femmes sans enfant dans la trentaine manifestent une conscience très vive de l'impact du passage du temps sur la décision éventuelle d'avoir un enfant, d'y surseoir ou d'en faire le deuil. Ce thème de l'âge pour avoir un enfant et la perception d'un seuil imaginé autour de trente ans reviennent également dans les récits de maternité tardive. Cette préoccupation pour l'âge semble moins présente chez les hommes rencontrés, sinon de façon indirecte par rapport à leur conjointe.

La comparaison des groupes d'âge peut mettre en évidence certains indices révélateurs d'une transformation des attitudes et des modes de vie pour des cohortes nées à dix ans d'intervalle, ce qui renvoie pour une part à l'âge où se déroulent les divers épisodes racontés mais aussi aux contextes sociohistoriques différents vécus par les différentes cohortes d'âge dont ces femmes font partie. Dans ce texte, nous allons mettre l'accent sur ce qui caractérise les femmes dans la trentaine en introduisant quelques comparaisons avec les hommes de 30-40 ans, à partir des textes de Germain Dulac inclus dans le rapport remis au CQRS.

---

<sup>11</sup> Les résultats concernant les hommes dans la trentaine sont tirés des analyses (chapitre et article) de Germain Dulac contenues dans le rapport de Dandurand, Bernier, Lemieux et Dulac, *Le désir d'enfant : du projet à l'actualisation*, rapport déposé au CQRS 1994. Les résultats qui concernent les femmes sont tirés des textes (chapitre et article) de Denise Lemieux dans le même rapport. Voir également l'article de Germain Dulac, « L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée », *Revue internationale d'action communautaire*, 29/69, printemps 1993.

Il faut se garder de distinguer trop absolument les sous-corpus de la vingtaine et de la trentaine, alors que peu d'années séparent certains de leurs membres et que les individus de 30-40 ans rapportent des expériences qui témoignent dans l'ensemble de changements similaires dans les modes de vie. Mais, les femmes et les hommes qui sont nés entre 1950 et 1960 appartiennent davantage à une génération charnière. Ils ont vécu au cours de leur jeunesse une série de changements sociaux accélérés : la démocratisation de l'éducation, la participation accrue des femmes au marché du travail, la montée et l'apogée du mouvement des femmes, les remises en question des nonnes entourant la sexualité, la conjugalité et la maternité et le recours relativement nouveau à une contraception moderne plus efficace qu'auparavant. Comme le révèlent leurs témoignages, ces changements interreliés ont contribué à éloigner les jeunes adultes de cette cohorte des normes, valeurs et modes de vie de leurs parents. Certes, ces femmes varient entre elles à ce sujet. Mais le contraste de leur vie actuelle avec le monde de leur enfance les distingue en partie du groupe de la vingtaine où les différences intergénérationnelles dans la famille semblent moins accentuées<sup>12</sup>.

Malgré les rapprochements des trajectoires féminines et masculines au cours des deux dernières décennies, l'appartenance de sexe continue de différencier les parcours de vie et les expériences. Dans une période de remise en question profonde des représentations et des normes au sujet des genres féminins et masculins, les femmes de cette génération semblent souvent au confluent de deux modèles de maternité et de paternité. De même, certains hommes assument toujours ou croient devoir assumer le pourvoi, tout en étant incités au niveau idéologique et pratique à jouer un rôle paternel plus actif qu'autrefois. De leur côté, les femmes exercent fréquemment un métier, une profession, tout en assumant la charge principale et la continuité de l'élevage des enfants. Les projets de vie et les stratégies adoptées pour articuler les trajectoires scolaires, conjugales, familiales et professionnelles varient considérablement. Pour les femmes déjà mères, la condition maternelle se répercute fortement et parfois négativement sur leurs trajectoires professionnelles. Cela semble aussi le cas dans quelques trajectoires masculines où la mobilité ascendante est freinée par une parentalité précoce. Dulac en évoque 4 cas. Mais dans l'ensemble, les revenus professionnels des hommes qui sont pères sont beaucoup plus élevés.

---

<sup>12</sup> D. Lemieux et L. Bernier, « La transmission intergénérationnelle dans l'expression des projets de procréation ou de leur rapport : une approche qualitative des changements démographiques au Québec », pour le numéro 8 de *International Journal of Canadian Studies/Revue internationale d'études canadiennes*, sur «Generations in Canadian Society», sous la direction de Kenneth McRoberts. Special Issue/Numéro hors série, Winter/Hiver 1994, p. 85-112.

Ces effets opposés de la parentalité sur l'insertion en emploi et le revenu des hommes et des femmes sont démontrés par Beaujot à partir de données de l'Enquête sociale générale<sup>13</sup>.

#### **A. LA PLACE DU DESIR D'ENFANT DANS LES PARCOURS**

Une large majorité des femmes dans la trentaine disent avoir souhaité devenir mère mais le désir d'enfant survient et se manifeste avec plus ou moins d'intensité à des moments divers de leurs parcours de vie. Les désirs qualifiés de précoces, forts et nets sont caractéristiques du tiers environ des répondantes (12). Quelques autres ont éprouvé alors des désirs précoces et ambivalents (3). Les désirs tardifs et intenses concernent deux (2) sujets; mais selon six (6) autres témoignages leur désir d'enfant tardif est plutôt faible et ambivalent. Arrivées dans la trentaine, seulement deux (2) femmes ne souhaitent pas devenir mère une première fois. L'une d'elle accepterait une maternité pour un conjoint éventuel. Pour saisir la fréquence relative de l'absence de désir d'enfant, il faut ajouter les quelques cas de premières naissances survenues en l'absence de désir, soit après un échec de contraception (2) ou pour rencontrer le désir d'enfant d'un conjoint (2).

1 — L'histoire vécue dans la famille d'origine semble avoir eu une influence très grande sur la précocité et l'intensité du désir ou sur les réticences et hésitations envers la parentalité; cette relation au passé familial semble particulièrement présente chez les femmes, chez qui la maternité est associée au lien avec sa propre mère. Cette influence initiale s'atténue ou se renforce pendant la jeunesse et la vie adulte selon des processus de maturation et les expériences qui conduisent à poursuivre, transformer ou intégrer les dispositions acquises dans la famille avec les autres objectifs poursuivis dans différentes sphères de l'existence.

a) Les différences d'attitudes envers la procréation renvoient en partie aux conceptions de la vie familiale et conjugale observées dans la famille d'origine et aux conceptions des rôles féminins accordant plus ou moins d'importance aux projets éducatifs et professionnels des femmes. Pour les femmes et les hommes de cette cohorte, le modèle observé dans l'enfance est en général celui d'une mère au foyer proche de ses enfants et d'un père occupé sinon accaparé par son travail. Le soutien des parents à l'éducation des filles mais aussi la perception du rôle de la mère servent de

---

<sup>13</sup> Roderic Beaujot *et al.*, *La famille au long de la vie. La conjoncture démographique*, Ottawa, Statistique Canada, 1995,

relais au changement. L'adhésion à ce modèle, mais plus souvent son rejet ou l'hésitation entre les deux modèles, semble avoir une influence sur les attitudes à l'égard de la maternité. Le changement des modèles est pourtant présent dans la plupart des histoires de vie mais il s'effectue selon des cheminements divers.

b) La présence de larges fratries dans les familles d'origine des femmes (et des hommes) dans la trentaine est un phénomène qui caractérise ce sous-corpus; ce phénomène disparaît presque entièrement dans les récits du groupe de la vingtaine. En effet, 11 des 29 femmes (12 des 29 hommes) dans la trentaine appartiennent à des familles de 6 enfants et plus. Et les larges fratries atteignent la majorité, si on englobe les familles de 5 enfants et plus. La large fratrie semble favoriser la transmission de l'amour des enfants par leur contact tandis que le maternage précoce fréquent dans ce genre de famille développe chez certaines fillettes l'acquisition d'une identité maternelle. Mais là aussi il n'y a pas de relation univoque entre le nombre de la fratrie et le modèle adopté. Une volonté de rupture vis-à-vis les modèles de son enfance peut enfin découler de la perception négative de la situation vécue par la mère, le père ou par la répondante elle-même dans une famille nombreuse. Des familles d'enfant unique semblent orienter également vers la recherche d'une vie familiale plus dense (nous n'avons ici que deux cas).

c) d) Peu importe la taille de la fratrie, c'est le climat heureux de la famille d'origine qui semble favoriser chez les filles dès l'enfance et l'adolescence l'émergence d'aspirations précoces à constituer une famille. Des problèmes aigus de pauvreté, d'alcoolisme, de maladie, que ce soit la mort d'un parent ou d'un enfant de la fratrie, des dissensions et ruptures conjugales des parents, sont presque toujours évoqués dans les témoignages associés à l'absence de désir d'enfant ou à un désir faible et tardif. Une image familiale négative et le sentiment de ne pas avoir été aimé suscitent par ailleurs des attitudes ambivalentes et un désir soudain et impulsif de procréer, accompagné du désir de réparer sa propre enfance à travers son enfant. Une enfance malheureuse semble associée à la mention fréquente de problèmes dans l'histoire affective des répondantes. Arrivées dans la trentaine, quelques femmes ont surmonté de telles difficultés et ont constitué une famille qu'elles veulent différente de celle qu'elles ont connue.

Germain Dulac a également noté<sup>14</sup> chez plusieurs pères, l'enracinement familial des projets d'enfant précoces inscrits de longue date dans une vie. Certains hommes expriment leur désir d'enfant comme un prolongement de soi dans une lignée. À l'inverse, les 5 hommes célibataires de la trentaine, dont il a analysé les parcours, témoignent d'une « cassure dans l'ordre générationnel qui se répercute sur leur désir d'enfant »<sup>15</sup>. Les situations d'origine des femmes célibataires sont plus contrastées.

2 — L'inscription de ces histoires de vie dans une cohorte ayant vécu une période de transition se manifeste aussi à travers la scolarisation et les choix professionnels effectués à l'adolescence. Plus scolarisées que leur mère, ayant bénéficié de la démocratisation de l'enseignement, les parcours scolaires de plusieurs répondantes ont chevauché l'ancien et le nouveau système; plusieurs ont fréquenté successivement le couvent et le cégep. Quelques unes ont poursuivi sans interruption leur scolarité jusqu'aux diplômes de niveau collégial ou universitaire. D'autres ont réalisé des études plus courtes menant à un emploi. Il semble fréquent à cette période d'interrompre ses études pour travailler ou d'entreprendre une seconde formation après une première incursion sur le marché du travail. Surtout, on observe chez ces femmes dans la trentaine un nouveau rapport aux études où l'emploi et la scolarisation s'entremêlent ou alternent avec les trajectoires familiales. Dans l'ensemble, les choix professionnels des filles à l'adolescence dans ce groupe d'âge sont demeurés largement tributaires des modèles de métiers et professions féminins : travail de bureau, soins personnels, enseignement, art, etc. Des réorientations vers les carrières libérales et des carrières nouvelles pour les femmes ont été dans bien des cas effectuées à l'âge adulte dans le cadre de retour aux études. En général, les postes occupés et les revenus actuels sont très inférieurs à la scolarisation élevée de plusieurs répondantes. Pour certaines, les aspirations à la carrière ont été subordonnées aux projets de procréation. Quelques unes ont cherché à concilier la poursuite d'une carrière avec des maternités en début de vingtaine. Là où s'affaiblissent davantage des aspirations individuelles diverses – diplômes à obtenir, emplois, voyages –, les projets d'enfants ont été en général reportés à des âges plus tardifs. Le modèle de la postadolescence avec entrée tardive dans les statuts professionnels et familiaux est déjà présent dans une bonne partie du sous-corpus. Cela peut coïncider en partie avec un désir faiblement ressenti ou simplement mis en attente des conditions de sa réalisation.

---

<sup>14</sup> R.B.-Dandurand, L. Bernier, D. Lemieux et G. Dulac, *Le désir d'enfant : du projet à la réalisation*, rapport de recherche déposé au Conseil québécois de la recherche sociale, Montréal, INRS-Culture et Société, 1994, p. 219.

<sup>15</sup> Germain Dulac, « L'autonomie des hommes célibataires, les échanges amoureux et la lignée », *Revue internationale d'action communautaire*, 29/69, printemps 1993, p. 47-57.

Dans le contexte d'un désir fort et constant tout au long de la trajectoire personnelle, un report de la procréation ou l'interruption d'une grossesse non programmée sont attribués à l'absence des conditions jugées nécessaires pour mettre un enfant au monde. Ces conditions sont les suivantes : avoir un conjoint stable qui partage ce projet, des moyens de subsistance, se sentir prête, avoir épuisé les projets de sa jeunesse. Les normes d'âge à la maternité varient selon les milieux sociaux.

3 — Dans les milieux populaires et moyens, une formation menant à une insertion au travail rapide est d'abord visée, bien qu'elle soit parfois suivie d'autres études. C'est chez les femmes issues de ces milieux que l'on trouve davantage d'unions précoces conduisant à un mariage intégrant dès le départ un projet de plusieurs enfants. On y trouve aussi bien les quelques cas de naissances non désirées survenues avant 20 ans que les unions avec naissances dans la première moitié de la vingtaine associées dans les récits à un désir fort et précoce. La poursuite d'une formation plus longue, davantage répandue chez les filles de milieux moyens et bourgeois ou dans quelques cas de forte mobilité, est en général associée au « diffèremment » des responsabilités familiales. Dans certains cas, un désir d'enfant précoce et fort est présent et mis en attente des conditions pour le réaliser. On constate cependant que même chez celles qui ont envisagé d'avoir des enfants tôt dans leur vie, des projets personnels les plus divers – études, travail, voyages –, déplacent facilement le moment de constitution d'une famille ou même l'arrivée des enfants de rangs 2 et 3.

Les femmes se rappelant un faible désir d'enfant pendant la vingtaine ou au début de la vingtaine subordonnaient ce projet à d'autres aspirations de type personnel ou professionnel. Certaines réalisations et en particulier certains développements de leur histoire affective, parfois aussi certains échecs professionnels ou amoureux, conduisent à une révision des projets de vie, propice dans certains cas à l'émergence du désir d'enfant.

4 — La poursuite de projets personnels des deux partenaires conjugaux n'est pas un phénomène entièrement généralisé dans cette cohorte au moment de la jeunesse des répondantes, mais on en saisit des indices dans presque tous les récits au moment de la vie adulte. Le lien entretenu entre les projets personnels comme les voyages ou la formation et les aspirations à la procréation est complexe



et peu importe le modèle de famille adopté, des projets personnels s'ajoutent, précèdent et parfois interfèrent avec la décision d'avoir un enfant. Ils posent enfin une limite au nombre d'enfants désirés.

5 — Chez les femmes dans la trentaine ayant vécu au confluent de styles de conjugalité bien différents, l'influence de la famille d'origine semble avoir joué pour un tiers des répondantes sur le choix du mode de formation de la première union. Les unions avec enfant constituées dans la première moitié de la vingtaine révèlent une adhésion plus ou moins intériorisée au modèle du mariage religieux privilégié par les parents. Ce modèle s'accompagne en général d'un désir d'enfant net et fort et d'un projet de famille comportant quelques enfants.

Au cours de cette période, le couple comme entité sociologique ou lien social est de plus en plus distingué du projet familial qui peut en émerger. Cette distinction est exprimée même chez les répondantes qui ont choisi un modèle familialiste comportant dès le départ quelques projets d'enfants. Malgré cette différenciation de la conjugalité et de la parentalité, l'interdépendance est étroite entre les deux dynamiques tant au moment de la constitution de la famille que dans les unions de cohabitants qui demeurent sans enfant mais dont l'enfant désiré par un des membres est un enjeu de la relation et parfois une cause de séparation. De plus, la diversification des types d'union au cours de cette période complexifie les trajectoires de constitution des familles. Les formes de conjugalité adoptées, la multiplication des unions dans certaines trajectoires et les séparations et divorces entretiennent des liens complexes et réciproques avec le désir d'enfant et les projets procréatifs de chacun des deux membres du couple.

6 — Une conception exigeante de la parentalité appliquée désormais tant au père qu'à la mère vient modeler le désir d'enfant de celles et ceux qui se jugent aptes ou non à assumer cette responsabilité. Cet idéal de parentalité affecte aussi le jugement porté sur le conjoint quant à ses capacités à remplir ce rôle de père. La conscience de la multiplication des séparations et leurs effets observés ou présumés sur les enfants ainsi que la pauvreté des femmes qui suit la désunion incitent les jeunes femmes à s'assurer de la solidité du lien dans le couple mais aussi à s'interroger sur la capacité du conjoint à s'engager vis-à-vis un enfant. Une première séparation lorsque vécue avec un enfant diminue considérablement le désir des femmes mais aussi des hommes pour une seconde naissance.

**B. CALENDRIER ET CONDITIONS D'ACTUALISATION DES PROJETS**

Il faut rappeler qu'un peu plus de la moitié des mères de ce sous-corpus (11 sur 20) ont eu leur premier enfant avant 26 ans, âge moyen à la maternité en 1991; un peu plus de la moitié d'entre elles vivent en région. Parmi celles qui ont eu leur premier enfant à 28 ans et plus, (9) la majorité (8) provient d'une grande ville.

Les hommes du sous-corpus ont eu leurs enfants un peu plus tard. 11 (la moitié) les ont eus à 27 ans ou moins. Le lien entre âge et milieu géographique n'est pas ici évident. Il y aurait lieu de vérifier quantitativement une possible différence en rapport avec l'homogamie ou l'hétérogamie des unions concernant l'âge et d'autres indices, profession, revenu, éducation, région.

Le nombre idéal d'enfants chez les femmes oscille entre 2 et 5 (26 cas) avec une concentration autour de 2-3 enfants (17). Le nombre d'enfants attendus par les femmes ne va jamais au delà de 3. Dans le sous-corpus masculin, le nombre idéal d'enfants présente quelques chiffres plus élevés, quelques 6 et 6-7 enfants mais, comme chez les femmes, c'est 8 individus qui dépassent les 2-3 de la majorité (17). C'est au niveau des enfants projetés que le groupe masculin semble proposer des chiffres plus élevés que ceux des femmes dans le groupe des trente ans, chiffres d'ailleurs éloignés de l'ensemble des enfants qu'ils ont déjà.

**Hommes : n. d'enfants**

1 famille de 4 (enfants de l'épouse autre union)

Les hommes du sous-corpus masculin ont engendré 6 familles de 3, 10 familles de 2, 6 familles de 1, 6 sont sans enfant (7 en incluant la famille de 4)

**Femmes : n. d'enfants**

6 familles de 3, 7 familles de 2, 7 familles de 1

9 sont sans enfant dont deux cherchaient à devenir enceintes

Ces chiffres ne reflètent bien sûr que les stratégies du terrain et n'ont qu'une valeur indicative : ils doivent être interprétés uniquement par rapport aux situations singulières ou à des ensembles de situations, c'est à dire aux calendriers et contextes d'actualisation des projets.

Les modèles de constitution des familles sont similaires dans le sous-corpus des hommes et des femmes et je vais les décrire en m'attardant au groupe des femmes que j'ai analysé.

On trouve dans les deux sous-corpus un petit nombre de cas de naissances non programmées avant la vingtaine (2 chez les femmes, 3 chez les hommes). Découlant d'un échec de contraception, ces naissances sont suivies de mariages, dont un seul se maintiendra.

On trouve ensuite un modèle qu'on peut qualifier de familialiste, où un couple s'unit avec l'objectif explicite d'avoir une « belle famille », soit quelques enfants dont les naissances sont prévues plutôt rapprochées. Ce modèle est en général précédé d'un mariage, forme d'union privilégiée par les parents. Les mariages et les maternités au début de la vingtaine qui cumulent le plus grand nombre des naissances de cette cohorte, se retrouvent plus souvent (mais non exclusivement) chez les femmes issues de régions périphériques et de petites villes et chez les femmes en provenance de milieux populaire ou moyen. Les projets personnels sont dans ce cas subordonnés à celui de former une famille; bien qu'on trouve quelques cas de conciliation carrière-famille. Dans les familles constituées selon ce modèle, le conjoint est en général plus âgé de quelques années. Quelques uns des mariages avec enfants rapprochés sont rompus par divorce.

D'autres couples qui projettent aussi des enfants mais de façon beaucoup plus vague ont une stratégie d'attente des conditions d'établissement professionnel de l'un ou l'autre des deux futurs parents, parfois des deux, qui recherchent aussi une consolidation du lien conjugal. La négociation dans le couple porte uniquement sur le moment propice de l'arrivée du premier enfant, qui peut attendre cependant jusqu'à dix ans avant de naître. Dans ce cas de délais très long, le désir d'enfant semble faible ou ambivalent au moins chez un des membres du couple; même si on le dit précoce, il est subordonné à la réalisation d'une multitude de projets. « J'en voulais depuis toujours mais pas avant trente ans; j'avais bien d'autres choses à faire. »

Il existe aussi des unions de fait formées autour d'objectifs non familiaux (expériences amoureuses, convivialité, entraide face à la précarité). Ces cohabitants ignorent ou excluent au départ le projet d'enfant. Certaines de ces unions évoluent vers un engagement; d'autres se dissolvent pour diverses raisons où la question de l'enfant semble relativement fréquente. Plusieurs unions avec cohabitation sont rompues avant toute procréation. Dulac en a recensé 7 cas, dont les hommes sont devenus pères dans une seconde union. Sept (7) femmes aussi ont vécu une première union rompue. La plupart sont devenues mères. L'absence des conditions économiques et professionnelles et la nature instable d'un lien parfois constitué à l'adolescence et devenu insatisfaisant ainsi que le sentiment de l'un ou de l'autre des cohabitants de ne pas être prêt(e) à prendre ces responsabilités (ou le jugement négatif porté sur le conjoint à cet égard) sont invoqués pour expliquer l'absence d'une naissance dans cette première union. Les interruptions de grossesses s'avèrent fréquentes dans ce contexte. Dans les épisodes de récits portant sur la cohabitation, le désir d'enfant était présent chez les femmes pour la moitié des cas; les hommes font moins état de ce désir à une exception près. Les séparations liées à un désir d'enfant non partagé semblent assez fréquentes.

Un certain nombre des unions de fait constituées à un jeune âge et sans objectif de durée se stabilisent; certains couples ayant amélioré leurs conditions de vie envisagent une naissance. La naissance peut être précédée ou suivie d'un mariage et de l'achat d'une maison. Le désir d'enfant est ici exprimé davantage par rapport à un enfant individuel incarnant l'amour du couple. En général un autre enfant vient s'ajouter par la suite autour de la notion de famille. On trouve aussi une stratégie de retrait professionnel surtout si l'on envisage plus de deux enfants.

Dans les cas de seconde ou de troisième union, il arrive qu'un seul des membres du couple désire un enfant. L'âge élevé, dans certains cas, le fait d'avoir d'autres enfants d'une première union, la précarité des conditions de vie, l'absence de désir sont autant de motifs avancés pour éviter une naissance. Des négociations parfois longues et ardues sont amorcées; par ailleurs, il arrive qu'une grossesse imprévue précipite une décision. Un désir d'enfant fort et net chez la femme conduit parfois à une naissance dans des conditions économiques incertaines. Il s'agit la plupart du temps d'un enfant unique. Le retrait du travail de la mère y est plus circonscrit.

Dans l'ensemble, sept des 20 mères ont opté pour une stratégie de retrait d'emploi pour des périodes assez longues; elles ont eu presque toutes 3 enfants où un enfant malade est venu différer un projet de réinsertion. La conciliation du travail et de la maternité semble donc la stratégie d'une majorité mais quelques cas sont difficiles à classer, ces femmes entretenant un rapport discontinu au travail. Deux femmes très impliquées dans leur carrière ont 3 enfants; la majorité en ont 1 ou 2.

### **La contraception**

Les femmes de cette cohorte sont arrivées à l'âge adulte après la seconde révolution contraceptive, c'est à dire après l'adoption des divers moyens dits modernes de contraception<sup>16</sup>. Pour la majorité d'entre elles, la pratique contraceptive fait appel à une panoplie de moyens et elles ont en recours à l'un ou l'autre en fonction de leurs objectifs de prévention ou de planification des naissances, selon leurs étapes de vie. Notons cependant un nombre élevé de conceptions non planifiées pour ces 29 répondantes, soit 16 événements dont 7 relèvent de deux utilisatrices : 6 naissances en résinent et 10 avortements impliquant 6 personnes. Les patterns de contraception observés sont liés aux situations personnelles.

### **Les conditions économiques**

Malgré l'importance réitérée dans les témoignages de l'affectif et du relationnel dans la fora Lion des couples et des familles, les délais d'entrée dans la vie adulte sont sans nul doute renforcés par la conjoncture économique difficile des dernières décennies. Ce point traité pour ce qui a trait aux sous-corpus de la vingtaine n'est pas celui qui s'affirme le plus nettement dans les discours des femmes de la trentaine sur le désir d'enfant où la composante économique est située dans l'ordre des coûts plus immédiats liés à l'enfant.

C'est par le biais d'une installation matérielle qui souvent s'accompagne d'un agrandissement du logis ou de l'achat d'une maison que la plupart des couples initient la phase parentale. Mais des composantes économiques et des aspects de stratégies professionnelles et familiales sont de toute évidence impliqués dans les décisions des individus qui envisagent la mise au monde d'un enfant; en certains cas, elles peuvent même constituer des facteurs déterminants de leur réalisation et du moment de cette réalisation.

---

<sup>16</sup> Nicole Marcil-Gratton, « Le recours à la ligature des trompes au Québec : des suites indésirables? », *Sociologie et sociétés*, vol. XIX, n° 1, 1987, p. 83-95.

Germain Dulac a noté que les familles de 3 enfants proviennent de familles de cadres ou professionnels masculins à revenus plus élevés. Chez les femmes, les situations sont plus variées, comprenant trois familles de professionnels mais aussi deux familles à salaire unique (emplois d'ouvrier et d'employé) et une famille vivant de prestations sociales obtenues en raison du handicap du père. Dans l'ensemble, les couples mieux établis avec deux professionnels en emploi se retrouvent surtout du côté des familles constituées tardivement après les études ou chez celles qui n'ont pas encore eu d'enfants. En examinant les récits de maternités on constate que seulement deux répondantes ont bénéficié d'un congé de maternité.

Habituellement dépourvus d'avantages sociaux, les emplois contractuels et précaires, qui sont les plus fréquents parmi les répondantes, ne comportent pas de compensations financières pour les retraits liées aux maternités. Les naissances ont été financées selon les cas par le revenu du conjoint, par des économies personnelles, par l'aide des proches mais aussi par diverses mesures sociales. Une jeune femme oeuvrant dans les services personnels du secteur privé conteste légalement sa mise à pied en cours de grossesse. Deux autres futures mères quittent d'elles-mêmes un emploi précaire. Une contractuelle à emploi de l'université sollicite et obtient un 4 « congé de maternité sans solde » avec possibilité de retour, disant « ils n'avaient jamais vu ça! ». Une jeune professionnelle mène successivement trois grossesses avant 25 ans; elle prend à ses frais trois mois de congé pour les deux premières, s'absentant six mois à la troisième naissance. Une autre qui travaille sur des projets subventionnés préfère ne pas déclarer sa grossesse et recueillir une année de prestations de chômage plutôt qu'un congé de maternité de durée plus réduite. Les prestations de chômage ou des compensations reçues suite à des accidents sont mentionnées dans quelques entrevues, mais il est difficile de savoir si une grossesse est simplement survenue dans ces contextes ou si elle fut planifiée. Au sein de cette cohorte, les statuts d'emploi sont d'ailleurs multiples pour plusieurs femmes qui oeuvrent simultanément dans quelques secteurs, études, bénévolat et projets communautaires dont les participations rémunérées et de courte durée sont parfois suivies de prestations. En l'absence de tout revenu d'emploi comportant des bénéfices sociaux, par exemple chez des personnes vivant de projets subventionnés à très court terme ou pour des femmes privées du soutien économique d'un conjoint, les prestations d'aide sociale peuvent tenir lieu de soutien à la maternité. Quatre (4) femmes ont

poursuivi une grossesse non programmée dans ce contexte. Les conditions de vie minimales acceptées lors d'une première grossesse sont jugées impossibles pour un deuxième enfant.

### **L'expérience de l'accouchement et du parentage**

7 — De façon plus générale, l'expérience vécue au moment d'une première maternité sous ses diverses composantes – grossesse-accouchement-santé de l'enfant-adaptation des parents – se répercute sur le désir de la mère et du père d'avoir ou de ne pas avoir un autre bébé. Les problèmes de santé, tant de la mère que du bébé ou des problèmes psychologiques de la mère ou du père suite à une naissance, qu'il s'agisse de la première, de la deuxième ou de la troisième, réduisent le désir d'en avoir d'autres. Le désir réitéré de donner un frère, une soeur au premier, aide à surmonter des difficultés vécues lors d'une grossesse. Par ailleurs, le bonheur associé à une première naissance, la valorisation associée au sentiment d'être une bonne mère, un bon père, le goût pour la vie familiale incitent à répéter l'expérience. Mais, là où le désir d'enfant survit à l'exercice du métier de parent, les besoins matériels des familles conjugués aux ressources de chacun, parfois les difficultés du gardiennage, ramènent le désir en deçà de l'idéal, parfois même des projets. Peu dépassent les 2 ou 3 enfants qui semblent devenus **la** norme de nos modes de vie.

8 — En témoigne le désir d'enfant au moment où nous les avons rencontrées. Parmi les 20 mères dans la trentaine, la majorité considèrent leur famille complète. Chez les 7 femmes qui en ont 3, un des conjoints a déjà eu recours à une stérilisation; des 7 qui en ont 2, 4 ont opté pour une stérilisation prochaine, une femme désire un troisième enfant et deux autres hésitent. Chez les 6 qui en ont 1, une est stérilisée, une autre l'envisage, une troisième a eu 2 avortements subséquents à la première naissance, deux sont ambivalentes et une seule projette d'avoir un autre enfant. Les projets additionnels, en petit nombre pour le groupe des trente ans, ne correspondent pas entièrement au désir d'après les témoignages mais représentent aussi un ajustement aux conditions de vie conjugale, familiale et professionnelle. Ainsi, les femmes célibataires ne sachant si elles pourront s'appuyer sur un conjoint s'attendent à avoir au moins un enfant. Une qui désire fortement un enfant ne sait pas si elle en aura et une seule refuse de devenir mère. Leurs faibles projets dépendent de leur situation conjugale et personnelle du moment qui pourrait changer.

Dans l'ensemble, l'enfant demeure perçu positivement, chéri par leurs parents et même par ceux et celles qui les ont eus sans les avoir désirés; il est désiré plus ou moins fortement, parfois peu par celles qui n'en ont pas, tout au moins comme un rêve maintenu à l'horizon de leur vie. C'est chez elles que l'on retrouve le plus d'ambivalence, mais aussi des désirs intenses ou très faibles, souvent liés aux obstacles perçus en particulier à l'absence d'un conjoint.

Pour les hommes, tous ceux (6) qui en ont 3 n'en veulent pas d'autres. Une exception, un cadre qui en a 4; mais les 4 sont les enfants de sa conjointe. Parmi les 10 pères qui en ont 2, 1 seul en veut un troisième. Par contre (et ici se glisse peut-être une différence entre hommes et femmes), les 6 hommes qui en ont un s'attendent à en avoir 2, 3, 4, 5. De même, contrairement aux femmes, tous les hommes célibataires de la trentaine s'attendent à avoir au moins un enfant et certains 2-3 ou même 3-4. Le seul qui écarte la possibilité d'un enfant est divorcé. Les hommes exprimeraient-ils davantage de projets que les femmes sans tenir compte nécessairement de leurs conditions d'existence? Ce constat qui pourrait faire croire à un désir d'enfant plus grand chez les hommes est nuancé par l'étude des trajectoires au sein des couples où la plupart des femmes manifestent plus fortement et surtout bien avant leur conjoint le désir d'avoir un enfant.



---

**Conclusion**

**Quelques points à souligner  
en vue d'une recherche quantitative sur le désir d'enfant  
dans les projets de procréation des femmes et des hommes**

**Denise Lemieux  
INRS-Culture et Société**

**A. CONSIDERATIONS SUR LES SOURCES QUANTITATIVES DISPONIBLES**

L'intérêt du qualitatif est de rejoindre à travers le rétrospectif la complexité et les interrelations entre les divers événements et processus qui se déroulent au sein des existences d'individus singuliers ainsi que les phénomènes de conscience ou d'interprétations subjectives qui s'y rattachent et qui ont vraisemblablement contribué aux décisions ou aux refus de procréer. D'où l'intérêt de cette approche pour l'étude du désir d'enfant. On ne saurait, en effet, transposer directement et dans son ensemble ce type de démarche dans une étude quantitative de type sociodémographique. Ce qu'il importe de chercher, au delà de la complémentarité des deux démarches (qualitatives et quantitatives), ce sont les points de recoupement et de différence. Ce sera l'objet de la phase II du projet.

L'Enquête sociale générale (ESG) est une enquête rétrospective qui permet de retracer des événements multiples dans les trajectoires des individus interrogés. Les questions portant sur les attitudes et aspirations sont peu nombreuses. À partir de données minutieuses portant sur les diverses sphères de vie (travail, conjugalité, fécondité et parentalité), nous pouvons reconstituer pour des tronçons de trajectoires les principaux éléments caractérisant les contextes de vie dans lesquels surviennent les décisions de procréation et les naissances (types de conjugalité, statut d'étudiant ou de travailleur, niveau de scolarité, trajectoires professionnelles et types d'emploi, chômage, revenus). Cette enquête permet donc de reconstituer ces contextes de décision pour des cohortes différentes, de comparer les trajectoires des hommes et des femmes ainsi que des sous-groupes régionaux. Les analyses déjà publiées, entre autres dans *La famille au long de la vie*, faites à partir des données canadiennes de l'ESG 90, semblent déjà corroborer dans l'ensemble les grandes lignes de nos résultats. L'échantillon québécois permettra aussi de préciser les possibles convergences ou différences entre les Québécois et les autres Canadiens. Quant aux phénomènes de conscience et

d'interprétation qui ont accompagné et influencé les choix, ainsi que les processus dans les divers contextes de vie, les questionnaires de l'ESG s'y attardent peu. L'Enquête sociale générale contient par ailleurs une question d'ordre subjectif sur le désir d'enfant, au moment de l'enquête, que nous pourrions rattacher à la situation présente pour divers âges et contextes d'existence. Enfin une question assez globale porte sur le souvenir gardé de leur enfance chez les personnes interrogées, ce qui pourrait être relié à la fécondité réalisée ainsi qu'aux projets de procréation actuels des individus. Ces questions pourraient être utilisées de façon à éclairer les divers types de trajectoire.

Outre cette dimension de vérification des résultats, la démarche analytique à entreprendre dans la phase II de ce projet en collaboration avec Évelyne Lapierre-Adamcyk pourra consister à utiliser les résultats des deux approches de façon complémentaire pour mieux éclairer les phénomènes observés. Cette approche plus nettement multidisciplinaire est à développer.

### ***B. QUELQUES RESULTATS POUVANT ETRE REEXAMINES AU PLAN QUANTITATIF***

1 — L'histoire vécue dans la famille d'origine semble avoir eu une influence très grande sur la précocité et l'intensité du désir d'enfant chez les femmes ou sur les réticences et hésitations envers la parentalité; aussi observée chez les hommes, surtout chez ceux de la vingtaine, cette dimension semble particulièrement présente chez les femmes.

2 — La large fratrie semble favoriser la transmission de l'amour des enfants par leur contact. Mais là aussi il n'y a pas de relation univoque entre la dimension de la fratrie et le modèle familial adopté à la vie adulte. Par ailleurs, des familles d'enfant unique semblent conduire également vers la recherche d'une vie familiale plus dense.

3 — Peu importe la taille de la fratrie, c'est le climat heureux de la famille d'origine, et plus particulièrement la qualité de la relation avec leur mère, qui semble favoriser chez les filles dès l'enfance et l'adolescence l'émergence d'aspirations précoces à la maternité. Ce facteur joue également chez les hommes mais de façon moins marquée. Une image familiale négative et le sentiment de ne pas avoir été aimé suscitent par ailleurs des attitudes ambivalentes et un désir soudain et impulsif de procréer, accompagné du désir de réparer sa propre enfance à travers son propre enfant.

4 — Dans le contexte d'un désir fort et constant tout au long de la trajectoire personnelle, un report de la procréation ou l'interruption d'une grossesse non planifiée chez les femmes sont en général attribués à l'absence à ce moment des conditions jugées nécessaires pour mettre un enfant au monde : 1) avoir un conjoint stable qui partage ce projet, 2) des moyens de subsistance, 3) se sentir prête, c'est à dire avoir réalisé les projets de sa jeunesse.

5 — Les normes d'âge à la maternité et à la paternité varient selon les milieux sociaux. Dans les milieux populaires et moyens, une formation menant à une insertion au travail rapide est d'abord visée. C'est chez les femmes et les hommes issus de ces milieux que l'on trouve davantage d'unions précoces conduisant à un mariage intégrant dès le départ un projet de plusieurs enfants. On y trouve aussi bien les cas de naissances non désirées survenues avant 20 ans que les unions avec naissances dans la première moitié de la vingtaine associées dans les récits à un désir fort et précoce. La poursuite d'une formation plus longue, davantage répandue dans les milieux moyens et bourgeois ou dans quelques cas de forte mobilité, est en général associée au diffèrement des responsabilités familiales. Cependant, la grande précarité socioprofessionnelle des jeunes hommes peu scolarisés de milieu modeste serait un frein à leur établissement familial.

6 — Dans la cohorte, certains hommes assument toujours ou croient devoir assumer le pourvoi, tout en étant incités à jouer un rôle paternel plus actif qu'autrefois. De leur côté, les femmes exercent fréquemment un métier, une profession, tout en assumant la charge principale et la continuité de l'élevage des enfants. Les stratégies adoptées pour articuler les trajectoires scolaires, conjugales, familiales et professionnelles des femmes varient considérablement.

7 — Pour les femmes déjà mères, la condition maternelle se répercute fortement et parfois négativement sur leurs trajectoires professionnelles. L'inverse semble exister pour les pères, avec quelques exceptions.